

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations
Commission « Solidarité, santé et petite enfance »

Conseil municipal du 18 décembre 2018
Séance du 20 novembre 2018

32 Associations à caractère sanitaire et social - subventions sur projet

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mme CAPON, M. LEMAIRE, Mmes GUENDOUZE, FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI.

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme DUHIN, Mmes MOUSSATEN, BARBETTE, MM DEME, LELONG, Mmes FAZAL, SAVAS, LEHNER, MM BOUKHACHBA, ASSAMTI, M. BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M. FREMINE, Mmes M'BAYE-DIAO, JAJAN, MM BOUADDI, SERTAIN, Mme DUCHATELLE, MM LAMOUREUX, NATANSON.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau :

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

M. CABARET
Mme CARLIER
M. BELMHAND
M. N'DIAYE
M. ATAKAYA
M. MARTIN
M. AKABLI
Mme MEHADJI
M. MONTES
M. RIFI SAIDI
Mme SOKOLONSKI
M. FACCHINI

Pouvoir à :
Pouvoir à :
Pouvoir à :
Pouvoir à :
Pouvoir à :
Pouvoir à :
Pouvoir à :
Pouvoir à :
Pouvoir à :
Pouvoir à :
Pouvoir à :
Pouvoir à :

Mme DUHIN
Mme CAPON
Mme BARBETTE
M. LEMAIRE
M. VILLEMMAIN
M. BOUKHACHBA
Mme SAVAS
Mme FOURRIER-CESBRON
M. ABBADI
M. BOULHAMANE
Mme MAUPIN
M. NATANSON

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :	39
- Nombre de conseillers en exercice :	39
- Nombre de conseillers absents non représentés mais excusés :	0
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :	38
- Nombre de conseillers absents lors du vote de la délibération : M. BOUADDI	1

■ Rapport de présentation :

Madame Nicole CAPON, maire-adjointe, expose :

Les associations jouent dans la ville un rôle important. Elles participent par leurs activités régulières, leurs animations, les événements proposés à la vie de la cité. Elles contribuent à tisser dans la population des liens sociaux et favorisent l'esprit d'initiative et de solidarité.

Pour les accompagner dans leur développement, des subventions de fonctionnement sont attribuées. Toutefois, afin d'encourager la mise en place de projets spécifiques au bénéfice des creillois, des subventions sur projet peuvent également être versées. Au titre de l'année 2018, l'association ELA (association européenne contre les leucodystrophies), parrainée par Zinédine ZIDANE, sollicite une participation financière de la Ville de Creil à hauteur de 150,00 € pour une action intitulée « Mets tes baskets et bats la maladie ».

Il s'agit d'une opération citoyenne et solidaire qui s'adresse aux scolaires et à laquelle l'école Victor Duruy participe cette année. L'objectif est double :

- Sensibiliser les jeunes à l'existence de maladies orphelines particulièrement graves ;
- Recueillir des fonds pour financer la recherche médicale et soutenir les familles concernées.

maintenant !

Vous êtes appelés à voter.

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,

Vu l'avis de la commission « Solidarité, santé et petite enfance » en date du 20 novembre 2018,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 38

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'approuver l'attribution d'une subvention de 150,00 € à l'association ELA.

Article 2 : d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts, à cet effet, au budget de la Ville, compte 6574/520/AS.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier – 80000 Amiens dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est certifiée exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application télérécourse citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Date d'affichage : **19 DEC. 2018**

Accusé réception de la Sous-Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMMAIN

[Signature]

Maire de Creil

Conseiller Départemental de l'Oise



DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le 21/12/18

et publication ou notification le 21/12/18

affiché le 19/12/18

CREIL, le 21/12/18

Pour le Maire
et par délégation

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services

[Signature]

Francis LE PAPE